

offre de mettre ce nouveau moyen en usage pour ce qui le regardoit ; il leur dit ensuite : " N'est-il pas vrai, Messieurs, qu'avant que Sa Majesté nous eut fait l'honneur de nous nommer aux gros Bénéfices que nous tenons de la bonté, nous nous serions senti fort honorez & suffisamment recom-pensés, si elle nous avoit nommé à de simples Abbayes de 7. à 8. mille livres de rentes, & ceux-ci à d'autres de mille écus ou quatre mille livres ; ainsi supposons que nos Bénéfices ne valent qu'un revenu d'un tiers ou un quart de moins, offrons-le à Sa Majesté. Nous le pouvons tous faire, sans en être plus pauvres ; nous n'avons qu'à retrancher nos trains & nos équipages à proportion ; voilà quel est mon sentiment, & ce que j'offre d'exécuter le premier. "

*Offres gé-
nereuse de
Mr. de St.
Pons.*

Ce discours fit beaucoup de bruit & un honneur infini au Prêlat, que l'on compara à ceux de la primitive Eglise : Si son sentiment étoit suivi dans l'Assemblée générale du Clergé, il n'y a pas de doute que les résolutions ne fussent très-agréables au Roi, avantageuses à l'Etat, & très-glorieuses à l'Eglise : si seulement tous les Bénéfices au-dessus de dix mille livres de rente, donnoient cinq sols par livres de leurs revenus ; ceux depuis cinq mille livres jusques à dix trois sols par livre, & tous les autres au-dessous de cinq mille livres de rente, seulement deux sols par livres de leur revenu (qui est la taxe qu'on vient d'imposer d'augmentation sur tous les revenus de la Couronne, & même sur tous les peuples qui payent taille dans le Royaume) cela produiroit des sommes immenses ; il ne faut pour en être convaincus, que réfléchir sur le revenu en général du Clergé de France, qui suivant la supputation exacte qu'on en a faite, monte à 312. millions de livres, sans y comprendre les biens Ecclesiastiques des Pays conquis ou réunis à la Couronne

*Moyens
surs pour
trouver de
l'argent en
France.*